

Bulletin N°400

DECEMBRE 2021

**REPAS ITALIEN A MIDI AU RESTAURANT
VIA VALENTINO A LAUSANNE
SAMEDI 29 JANVIER 2022**

L'AVIVO Lausanne vous propose de partager
en toute convivialité un
REPAS DE SPÉCIALITÉS ITALIENNES
suivi d'un
APRES-MIDI DANSANT
Avec l'animation de Corinne

Adresse : Rue du Valentin 12 / 1004 Lausanne
Tél : (021) 546 44 00
Bus N°1 ou 2 Arrêt : Valentin



PROGRAMME :

**11h30 : Rendez-vous directement au restaurant et
enregistrement du pass sanitaire.**

12h00 : Repas de midi

MENU : Aubergine gratinée avec jambon de Parme
SALTIMBOCCA ROMANA
Veau parfumé à la sauge avec garniture du jour
Tiramisu / Café ou Thé

14h00 - 16h00 Après-midi DANSANT

Prix restaurant : 50.- (comprenant boissons et dessert) à payer sur place
Supplément pour non-membre AVIVO : 20.-

Prix après-midi dansant : 9.- à payer sur place (comprenant la première boisson)
Supplément pour non-membre AVIVO : 3.-

Inscription au (021) 312.06.54

Délai d'inscription : jusqu'au jeudi 27 janvier 2022

Maximum pour Repas : 40 participants

Maximum pour après-midi dansant : 80 participants

Accompagnant : Jacques Leresche

Selon les règles sanitaires, il est obligatoire de présenter votre pass sanitaire pour pouvoir manger dans le restaurant ainsi que pour l'après-midi dansant.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du bureau :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi : Fermé toute la journée

Téléphone : (021) 312.06.54

Durant les fêtes, le bureau sera fermé du :

Vendredi 24 décembre à 11h00 au vendredi 7 janvier 2022

La réouverture aura lieu le lundi 10 janvier 2022

COTISATIONS 2022

Merci de faire bon accueil au bulletin de versement ci-joint :

40.- pour une personne seule / 60.- pour un couple

Merci de bien vouloir remplir le bulletin de versement lisiblement avec vos noms, prénoms et adresses. **Ce bulletin de versement QR s'utilise de la même façon que les bulletins habituels.** La cotisation lausannoise comprend l'abonnement du Courrier de l'AVIVO.

Sans vos cotisations, l'AVIVO Lausanne ne peut rien ! N'hésitez pas à faire adhérer vos amis !

Sachez que si vous payez au guichet de la Poste, cela coûte 3.- CHF par versement à l'AVIVO.

Le Comité ainsi que les collaboratrices du bureau de l'AVIVO Lausanne vous souhaitent de passer une bonne fin d'année et une belle année 2022!

.....

La Centrale des solidarités : 0800 30 30 38 (appel gratuit et confidentiel)

La hotline qui vous accompagne vers les aides existantes

La pandémie vous fait sentir isolé-e ou démunie face à une situation de votre quotidien ? Un soutien vous est proposé via la hotline **0800 30 30 38**.

La hotline cantonale de la Centrale des solidarités répond aux questions des vaudois-e-s et les orientent vers des aides existantes.

En outre, la ville de Lausanne renouvelle son action « **Une visite pour les Fêtes** ». Il s'agit de la possibilité de partager un moment sympathique entre le 27 et le 31 décembre avec un ou une visiteuse envoyée par la Ville. Pour s'inscrire **021 315 35 08**.

Rappel : Les personnes qui reçoivent les PC ne bénéficieront plus de la gratuité pour le téléseu Citycable dès le 1^{er} janvier et recevront une facture de 29 frs 95 par mois. **En revanche, dès le 1^{er} juillet 22, elles jouiront de la gratuité de l'abonnement TL 2 zones.** Voir au 021 315 71 00 (serv.ass. sociales) .



Exposition Aloïse Corbaz

Visite accompagnée par Françoise Burri de l'exposition qui rassemble une cinquantaine de dessins représentatifs de la production d'Aloïse Corbaz.

Née à Lausanne en 1886 et morte à Gimel en 1964, Aloïse est une figure emblématique de l'Art Brut.

Atteinte de schizophrénie, elle a été internée en 1918 à Cery et dès 1920, à la Rosière de Gimel, où elle a fini ses jours. Elle a vécu près de cinquante ans d'enfermement.

Dessiner et peindre a constitué pour elle une véritable renaissance.

Les thèmes que l'on retrouve régulièrement dans son œuvre sont le couple amoureux, le théâtre, l'opéra, l'Adoration des Rois Mages. Beaucoup de scènes se déroulent sur fond de fêtes de Pâques ou de Noël.



Dates et heures :

Mardi 11 janvier 2022 de 14h00 à 16h00

Mercredi 12 janvier 2022 de 14h00 à 16h00

Mardi 18 janvier 2022 de 14h00 à 16h00

Mercredi 19 janvier 2022 de 14h00 à 16h00

RDV : Hall du MCBA / Place de la Gare 16, à l'entrée

Groupe de 10 personnes / Certificat COVID obligatoire

Inscription au bureau : 021 312 06 54

Accompagnatrice : Françoise Burri



GYMNASTIQUE

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la gymnastique n'a pas pu reprendre comme prévu. Nous vous prions de nous excuser.

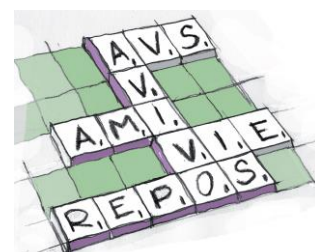
Comme vous le savez sans doute, l'activité physique est essentielle pour se maintenir en forme. **Nous sommes à la recherche d'une ou d'un bénévole** qui serait d'accord de donner les cours de gymnastique les jeudi après-midi de 15h00 à 16h30 dès janvier 2022.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec notre secrétariat 021 312.06.54

SCRABBLE

Cette activité a repris le lundi après-midi à partir de 14h15.

Lieu : AVIVO Lausanne, Pl. Chauderon 3, 1003 Lausanne, 5^{ème} étage



CYBER INFORMATIQUE (conseils et info)

Cette activité a intensément repris **le mardi**.

Prendre rendez-vous au 021 312 06 54.

Lieu : AVIVO Lausanne, Pl. Chauderon 3, 1003 Lausanne, 5^{ème} étage.

Réforme AVS 21 : NON c'est NON !

Le 17 décembre dernier, les Chambres fédérales l'ont confirmé : les femmes devront travailler jusqu'à 65 ans. Il s'agit d'un grave démantèlement du système de l'AVS sur le dos des femmes. Tout parlementaire peut savoir pourtant qu'il y a un écart scandaleux d'environ un tiers entre les rentes des femmes et celles de hommes.

Le Parlement a, en toute connaissance de cause, mené une guerre sociale sur plusieurs niveaux :

Baisse ou suppression des impôts qui touchent les actionnaires et les grandes fortunes comme par exemple le droit de timbre promis à une baisse drastique sur laquelle nous voterons le 13 février prochain.

Démantèlement de modestes avancées dans l'AVS obtenues grâce à des mobilisations sociales et baisses des rentes LPP engluées dans des bricolages aberrants et un système devenu désuet.

Les apôtres des assureurs, ceux qui veulent développer le 3^{ème} pilier si rentable pour les banquiers, valident de plus en plus une hausse de la TVA au lieu de solliciter un effort équivalent des employeurs, une TVA qui touche fortement les familles qui n'ont guère d'épargne.

Il n'est pas acceptable de faire payer par les femmes un démantèlement de l'AVS et de diminuer leurs rentes de 1'200 francs par an. L'AVIVO s'est d'emblée opposée à AVS 21 lors de la consultation fédérale, en signant avec plus de 300'000 personnes un appel contre AVS 21 et en participant à la manifestation à Berne le 18 septembre dernier. Ce petit bulletin s'en est fait l'écho. L'AVIVO a prévenu : elle participera à un referendum si le projet délétère AVS 21 est accepté.

Nous y voici ! Dès qu'aura paru le texte voté dans la Feuille fédérale va démarrer la récolte des signatures du référendum lancé par une large coalition. Il faut 50'000 signatures d'ici à fin mars 2022.

Des cartes et des feuilles de signatures vous parviendront dans le Courrier de l'AVIVO ou seront à disposition à notre bureau du 5^{ème} étage.

Chères et chers membres de l'AVIVO, vous le voyez, l'année 2022 sera politiquement dense. Qu'elle soit aussi source de chaleureux échanges et d'amitié partagée. Bonne fin d'année et vœux cordiaux pour la nouvelle année que nous espérons moins chaotique que 2021. Prenez soin de vous et n'oubliez pas combien l'AVIVO est non seulement à votre service mais aussi propre à développer chaleur humaine et solidarité. Bien à vous.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger